



BILAN 2022

Indicateurs de performance Environnement

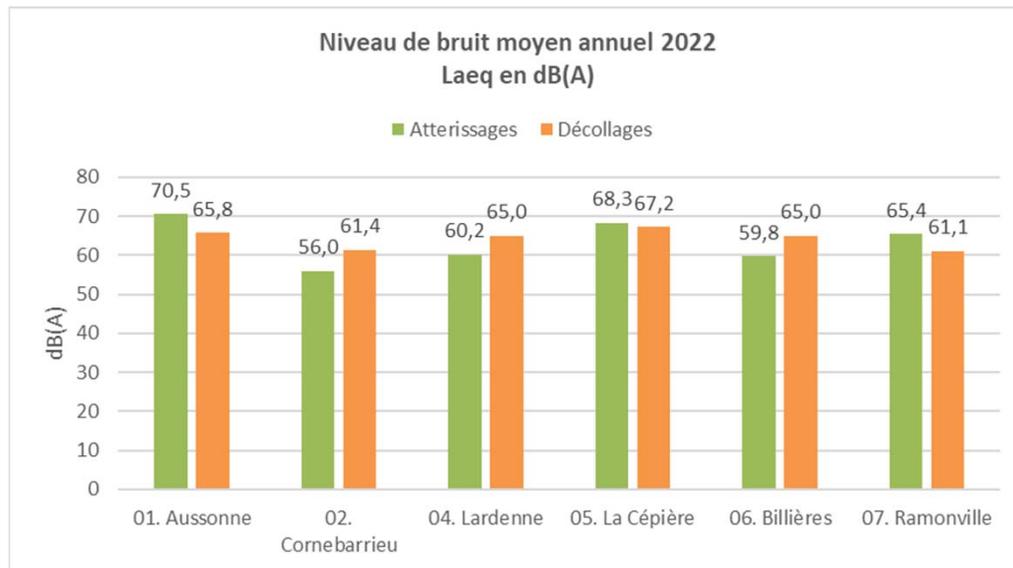
sommaire

- **Climat sonore : bruit aéronautique, aide à l'insonorisation**
- **Consommation de ressources : énergies, eaux**
- **Déchets, dégivrages**
- **Qualité du milieu naturel : qualité de l'air, eaux pluviales, nappes, usées**
- **Biodiversité**
- **Energies renouvelables**
- **Mobilité**
- **Bilan des émissions de GES : Airport Carbon Accreditation**

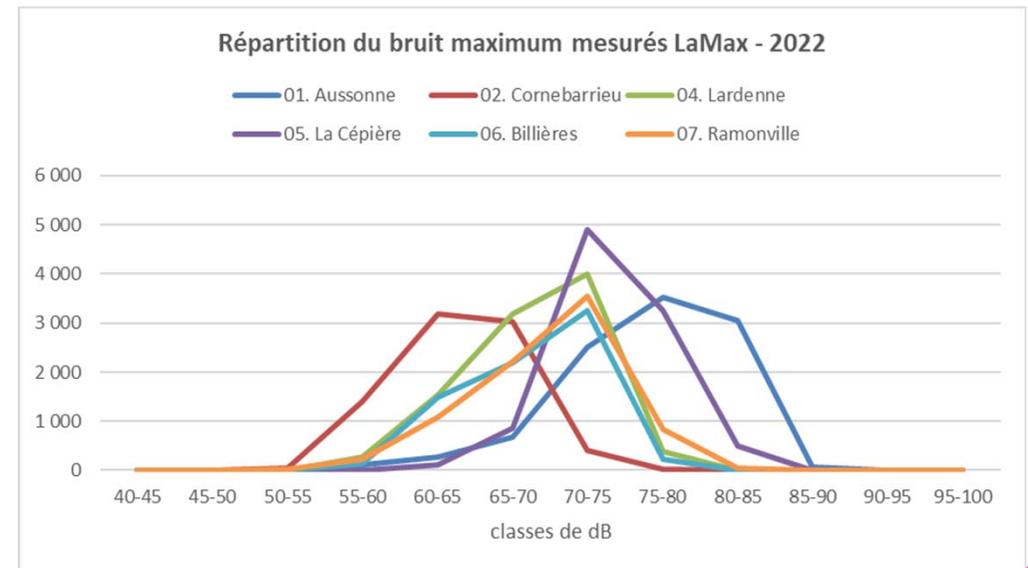
01 Climat sonore

Le Système NOISE LAB mesure le bruit des avions sur 6 communes autour de l'aéroport.

Le Laeq est une unité de bruit décrivant le bruit moyen calculé sur la durée de passage de l'avion.

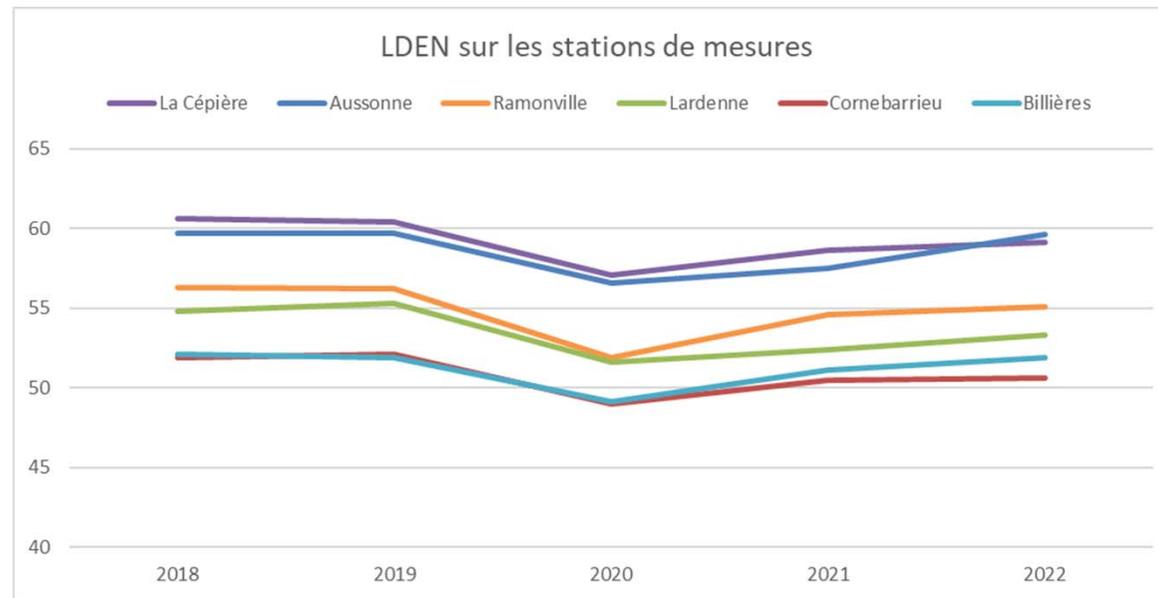


Le LaMax représente le bruit maximum atteint lors du passage d'un avion au-dessus d'un capteur.



01 Climat sonore

Le Lden représente le niveau de bruit (Level) pondéré jour (day), soirée (evening), nuit (night).



01 Climat sonore

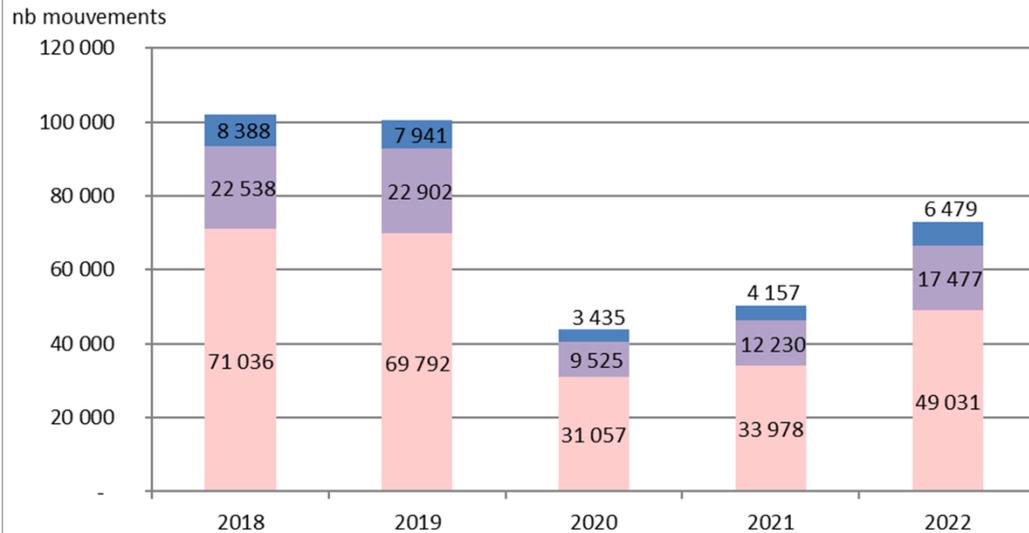
La nuit aéronautique se répartie en 3 périodes :
 journée (6h-18h), soirée (18h-22h), nuit (22h-06h).

Une période cœur de nuit entre 00h-06h est identifiée également.

* un mouvement : un décollage ou un atterrissage

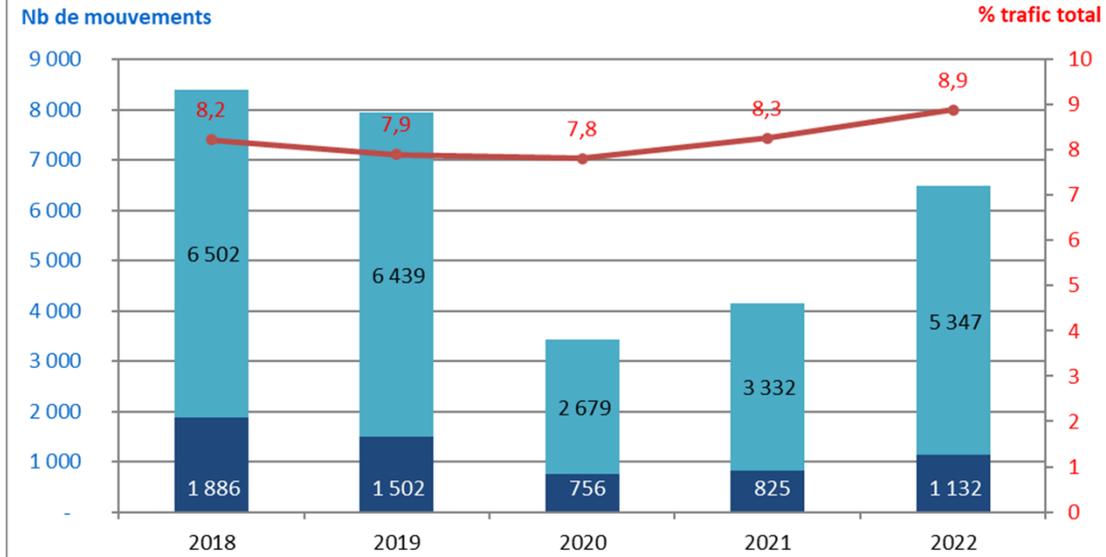
Evolution du trafic par période

JOUR (6h-18h) SOIREE (18h-22h) NUIT (22h-6h)



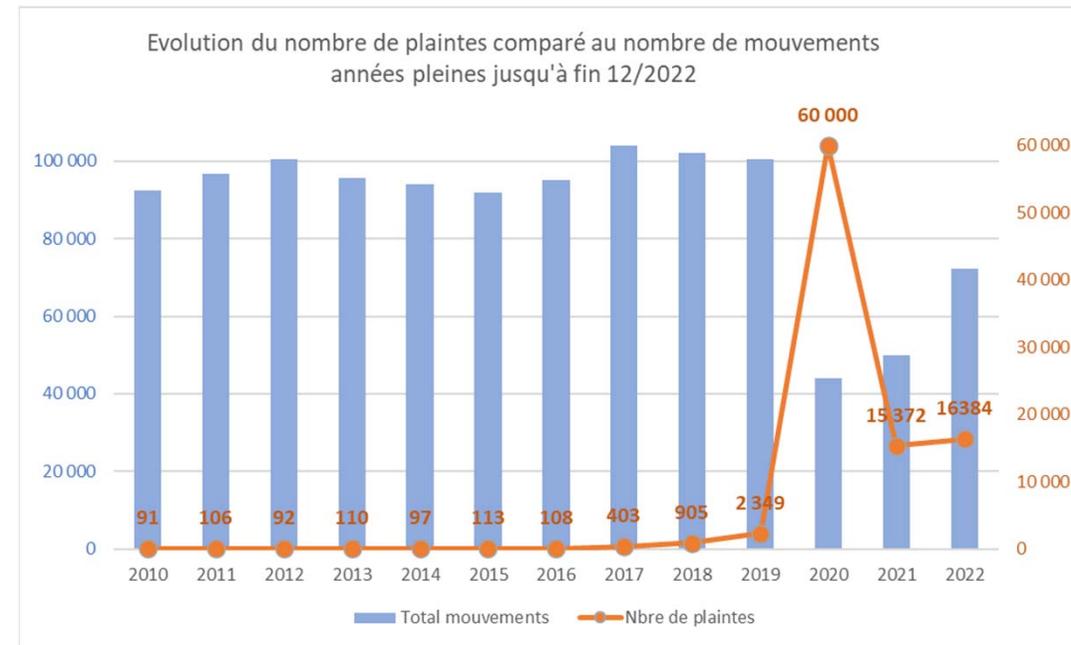
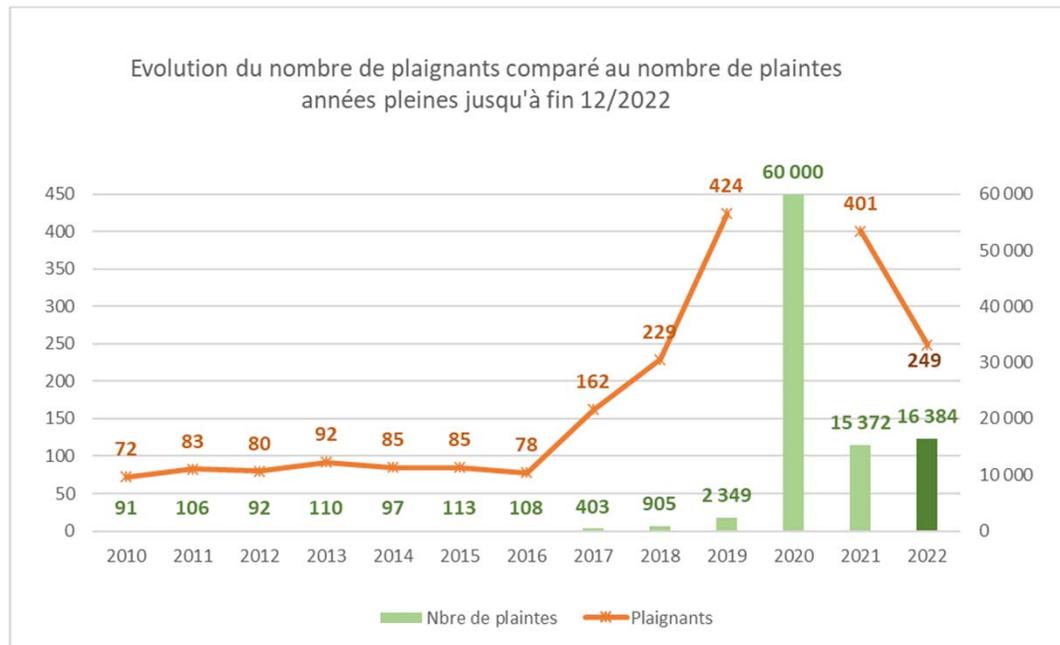
Evolution du trafic nocturne 22h-06h

cœur de nuit (00h-6h) début nuit (22h-00h) part du trafic total (%)



01 Climat sonore

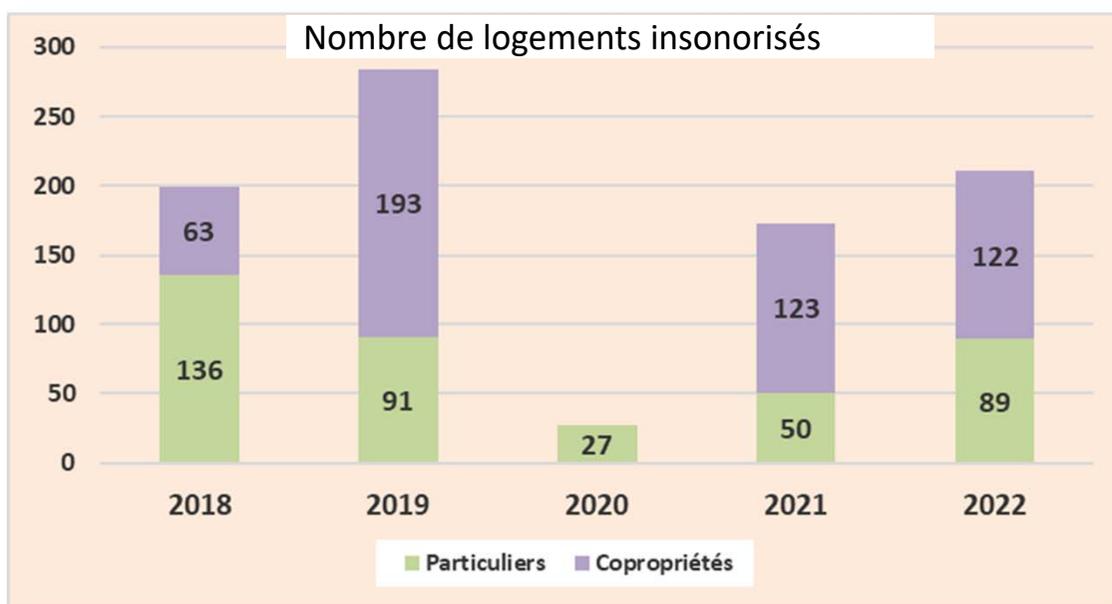
Les réclamations de la riveraineté sont traitées depuis 2021 par le nouveau système Casper Noise.



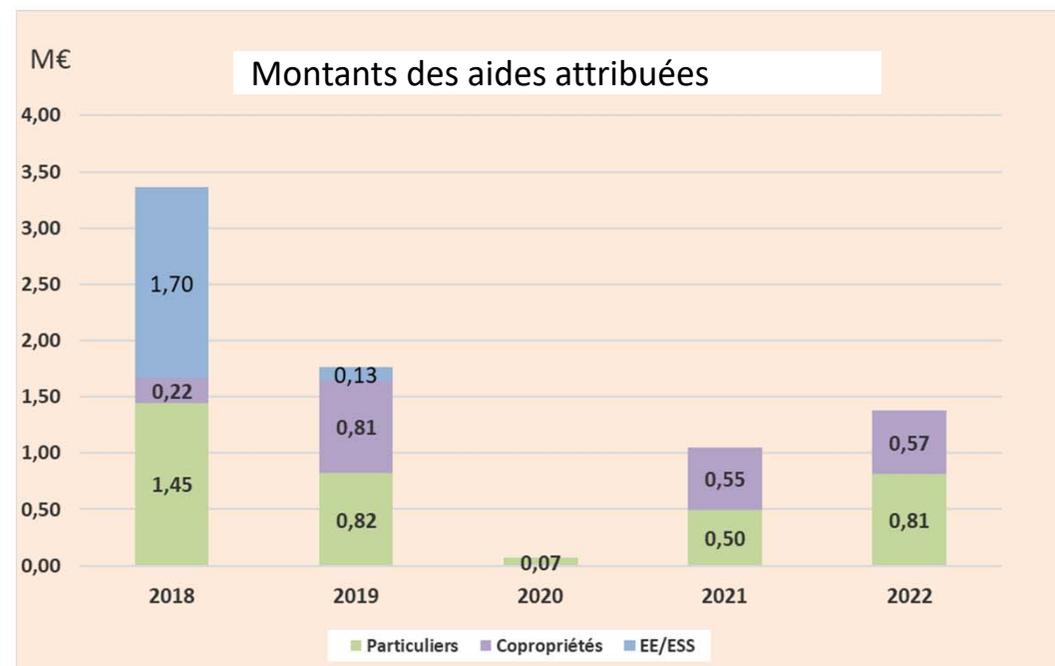
- Des attentes fortes des parties prenantes, sur les vols de nuit
- Une explosion de plaintes en 2020, liés à des expérimentations de nouvelles procédures et au confinement
- Un nouveau système NOISE LAB et un site pédagogique (mars 23) pour mieux communiquer au grand public les enjeux et actions
- Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement

02 Aide à l'insonorisation

Les taxes versées par les compagnies aériennes sont allouées pour aider financièrement les riverains pour insonoriser leurs logements, selon des critères d'attribution.



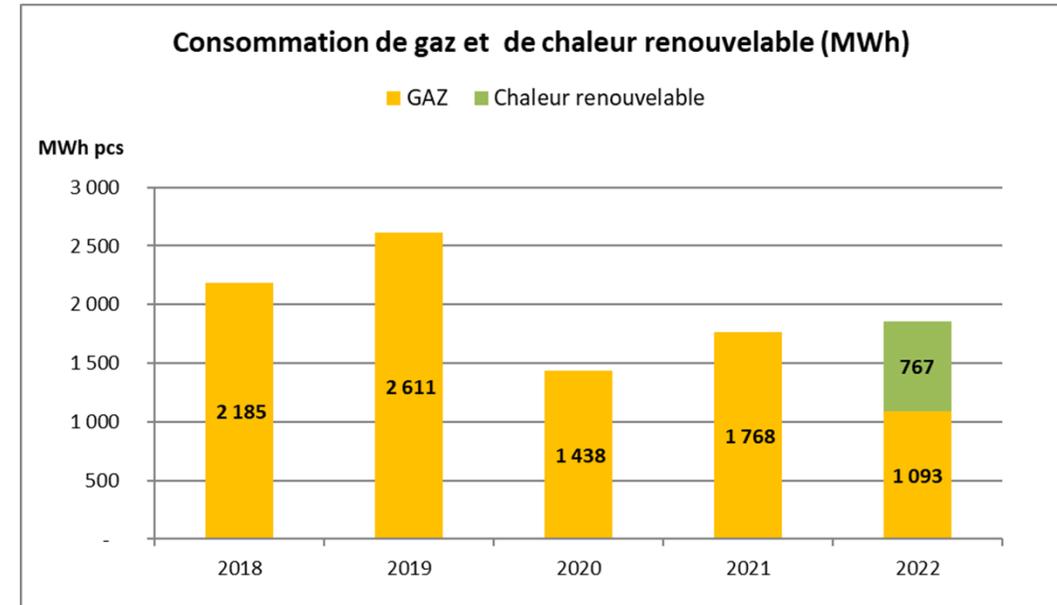
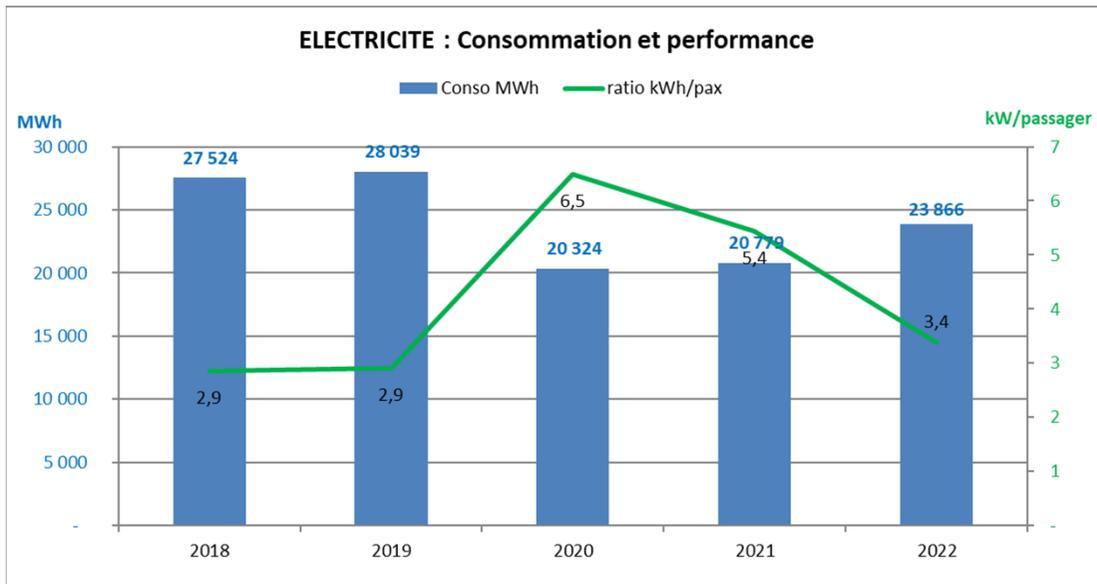
- 12 531 logements ont été insonorisés depuis 1995.



- 79,4 M€ ont été engagés depuis 1995.

03 Consommations de ressources

Pour fonctionner, l'aéroport utilise des énergies : électricité, gaz, pour ces besoins en chauffage, éclairage, climatisation, ...



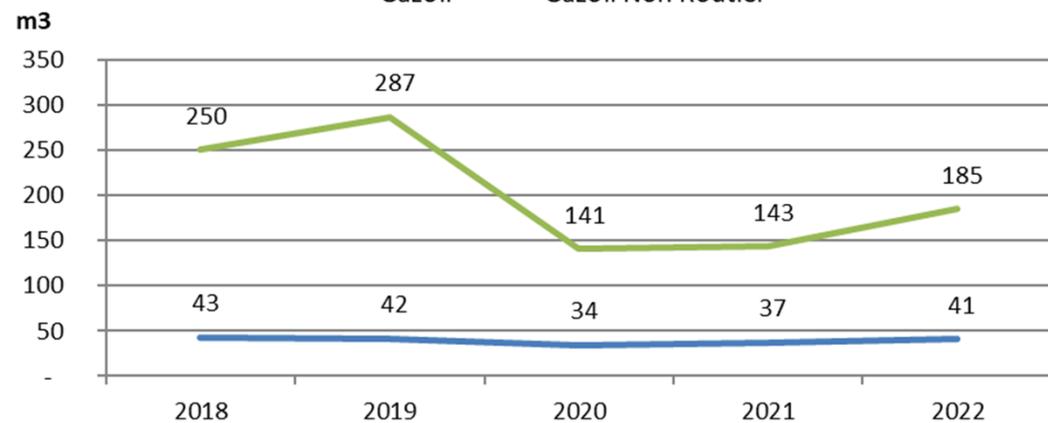
- La consommation énergétique comprend l'éclairage, la climatisation ainsi que tous les autres usages de l'électricité.
- ATB s'approvisionne à partir d'un contrat d'électricité 100% renouvelable (hydroélectricité).

- Le gaz est utilisé pour le chauffage.
- Depuis fin 2021, le chauffage est assuré par 2 sources :
 - ✓ des chaufferies au gaz,
 - ✓ et l'achat de chaleur renouvelable
 - ✓ (réseau de chaleur de Toulouse-Métropole, chaufferies biomasse)

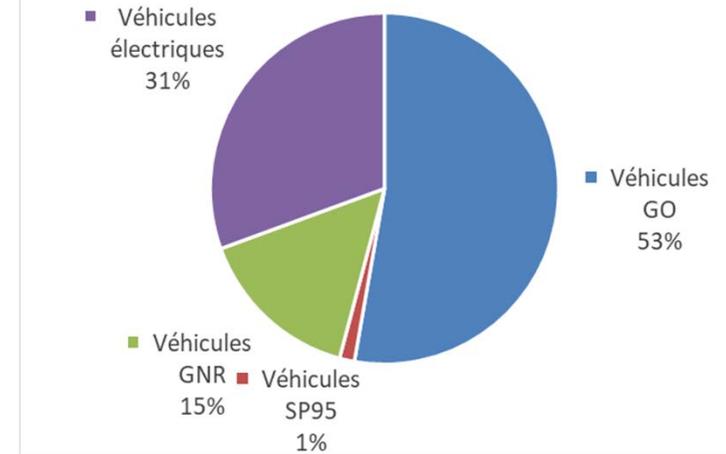
03 Consommations de ressources

Pour fonctionner, l'aéroport et tous les partenaires de la plateforme utilisent des carburants pour leurs véhicules et engins de piste. Le GNR est utilisé pour les engins coté pistes.

Consommation de carburants Plateforme (m3)



Flotte globale de véhicules ATB



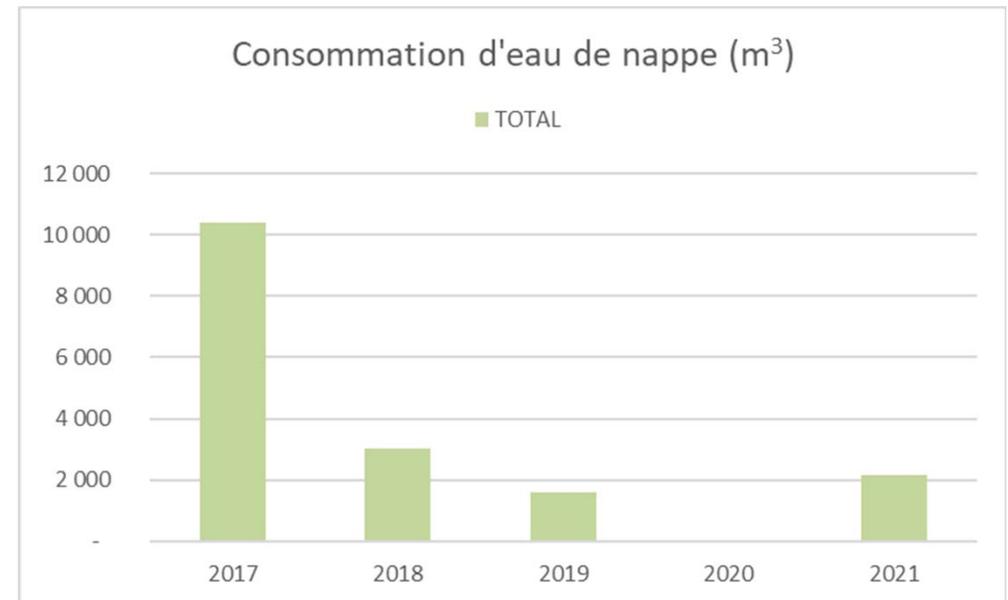
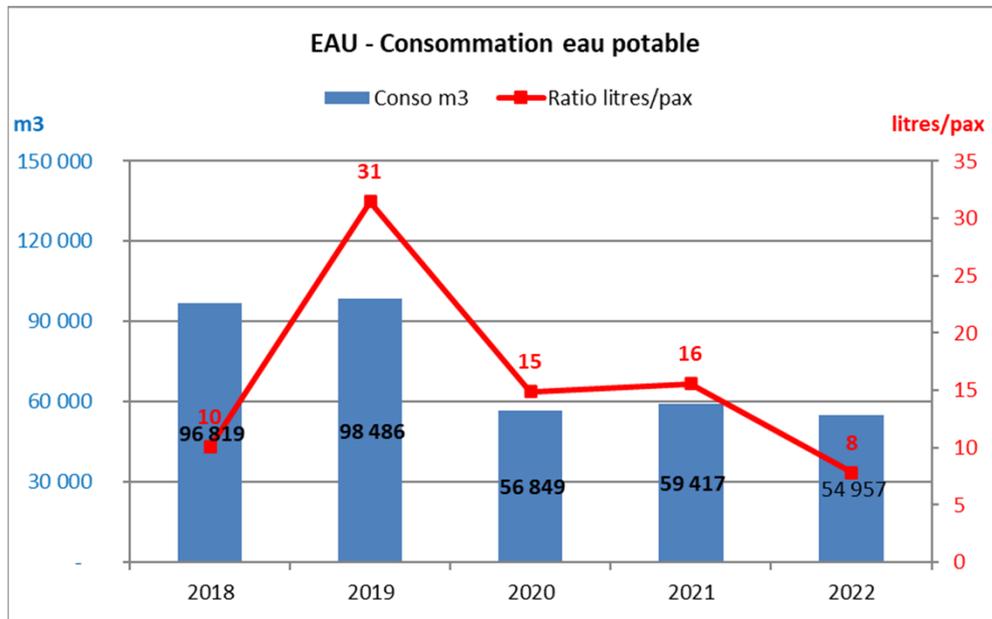
- Reprise de l'activité en 2022, après 2 années d'activité réduite (crise COVID)

03 Consommations de ressources

Consommations d'eaux :

L'eau potable est utilisée pour les usages domestiques (cuisines, sanitaires).

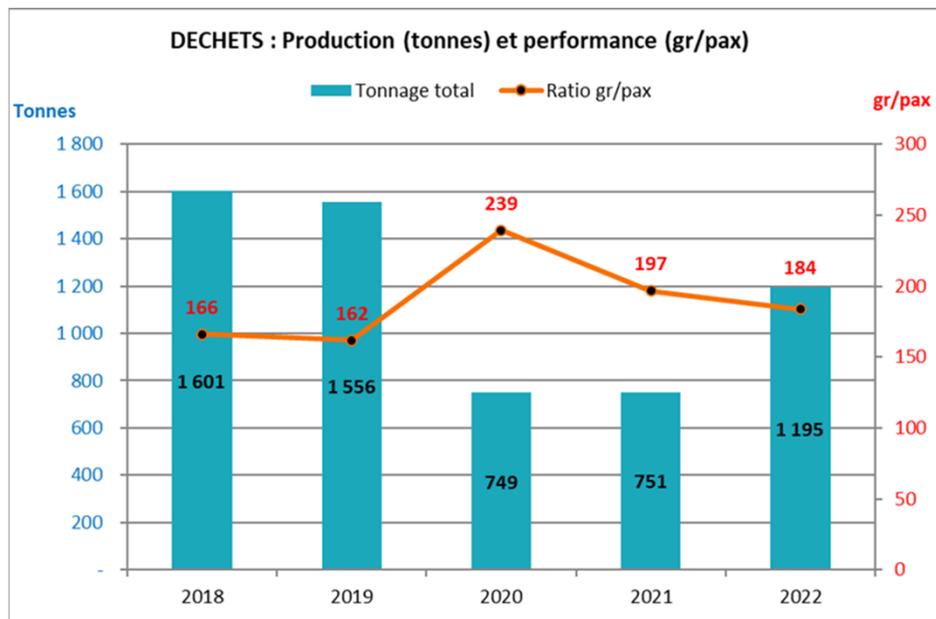
Les eaux de nappe sont utilisées principalement pour alimenter les circuits de climatisation.



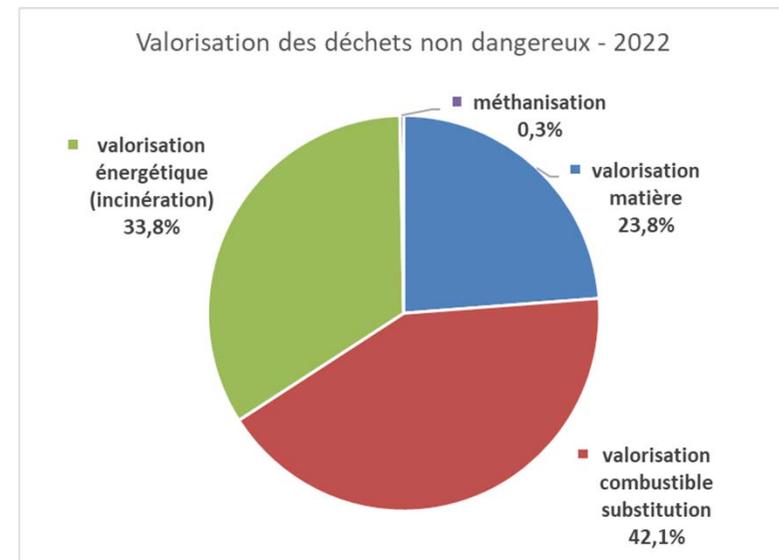
- Problème de maintien des puits et de comptage récurrent depuis des années qui visent à économiser l'eau potable

04 Production de déchets

ATB collecte l'ensemble des déchets des usagers de l'aéroport : passagers, entreprises, restauration, avions, ... Le tri à la source est organisé. En terme de traitement, la valorisation matière (recyclage) est priorisée.



- Reprise de l'activité en 2022, après 2 années d'activité réduite (crise COVID)



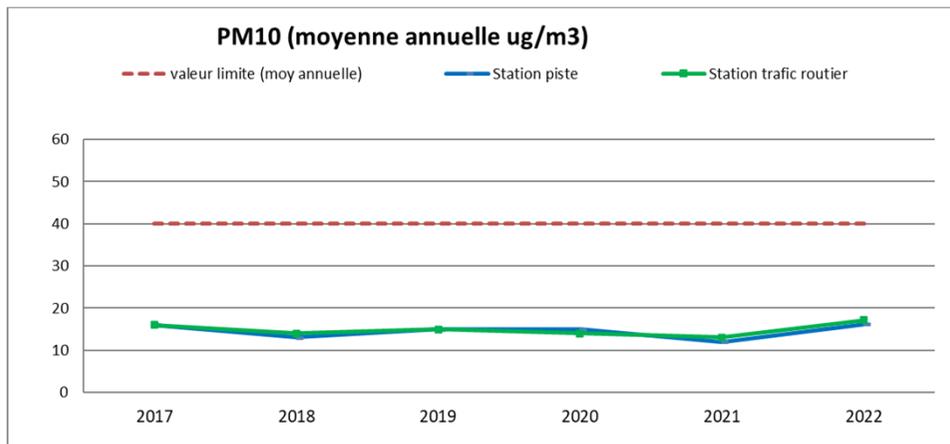
- Valorisation matière : Recyclage (verre, papier, cartons, ferraille, bois,)
- Valorisation énergétique : Incinération avec récupération d'énergie (DIB)
- Valorisation combustible de substitution : transformation des déchets en combustibles utilisés dans les cimenteries

05 Qualité de l'air

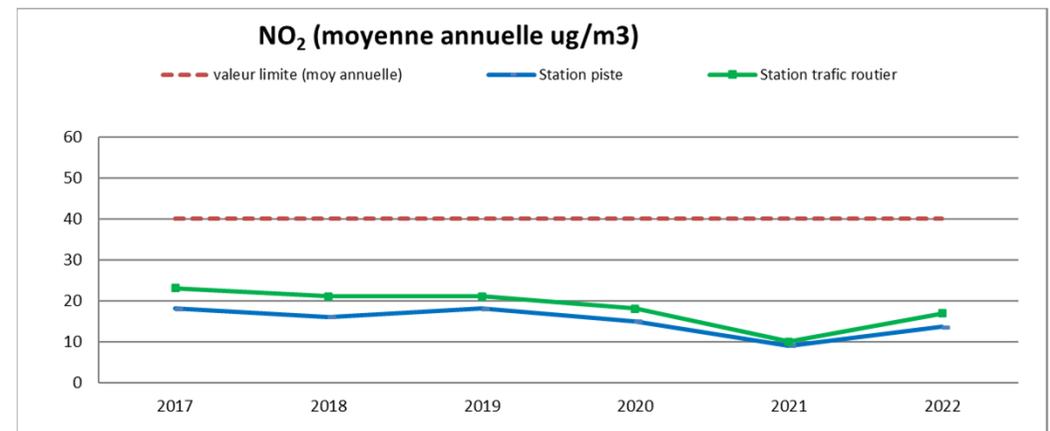
La qualité de l'air est mesurée depuis 2012 en partenariat avec ATMO OCCITANIE.

2 stations mesurent en continue la qualité de l'air sur la zone aéroportuaire :

- La station TRAFIC ROUTIER est située sur les voiries à proximité du parking P4.
- La station PISTES est située à proximité des pistes et des parkings avions.



- PM10 : particules en suspension au diamètre inférieur à 10 micromètres. Les particules PM₁₀ sont émises lors de la combustion de matières fossiles et de bois mais aussi par l'usure des pneus ou des routes.

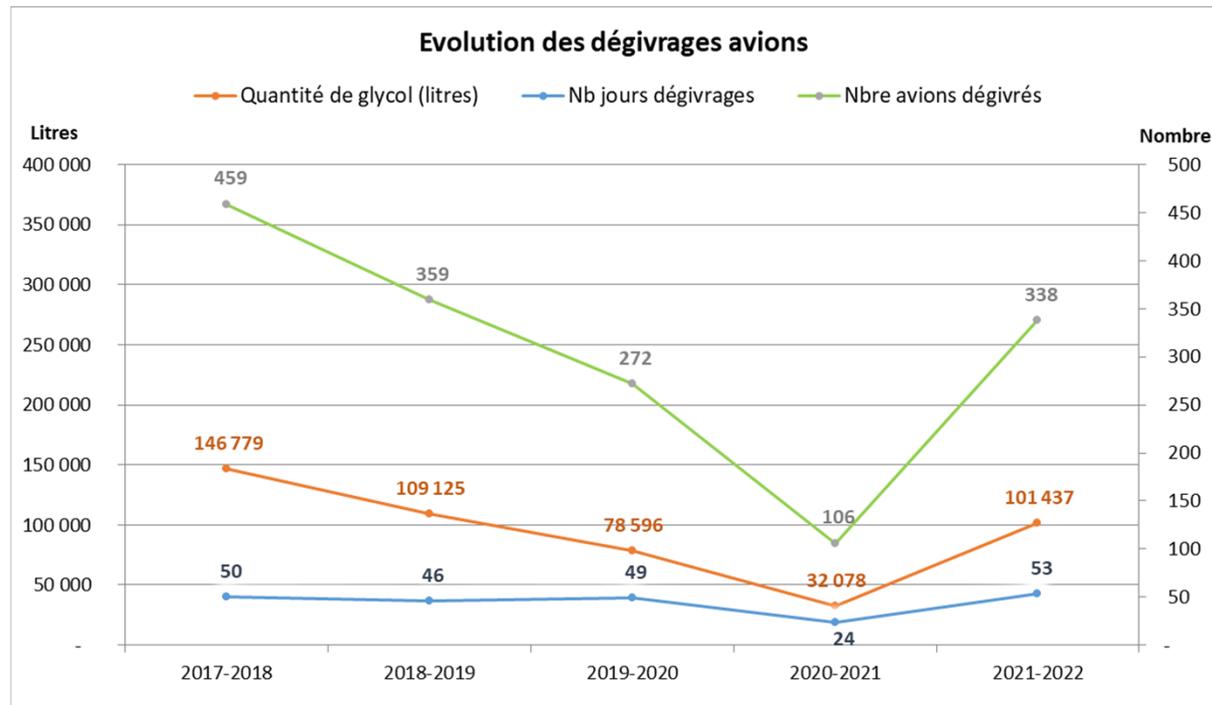


- NO₂ Dioxyde d'azote : C'est un polluant indicateur des activités de combustion. Le trafic routier est le premier contributeur aux émissions régionales d'oxydes d'azote
- Les résultats sont consultables en temps réel en ligne : <https://atmo-occitanie.org/>

- En 2022, aucun dépassement de la valeur limite de moyenne annuelle n'a été recensé, pour les PM₁₀ et NO₂.

06 Dégivrages

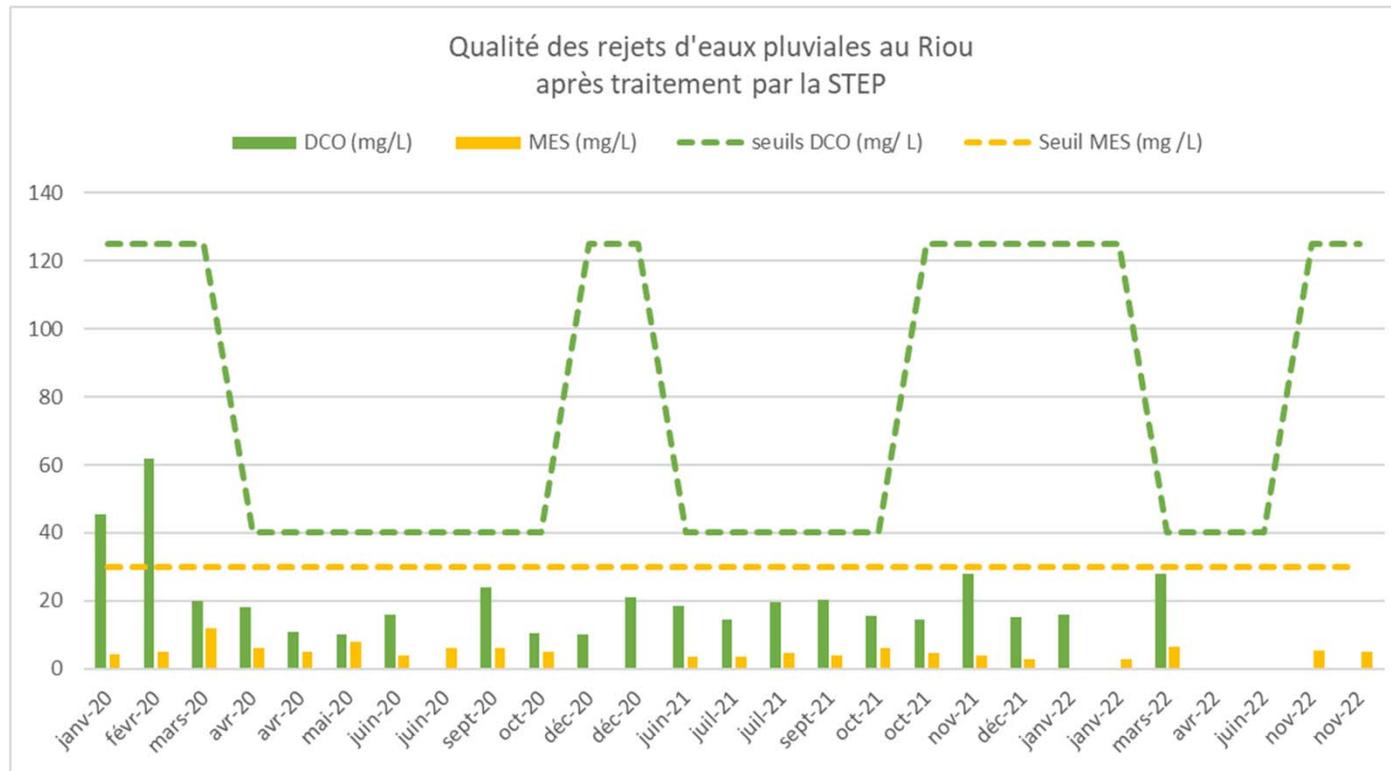
En saison hivernale, le dégivrage consiste à retirer la glace et le givre accumulés sur les avions. Les particules de glace et de givre peuvent paralyser les surfaces de contrôle (volets, ailerons...). Les produits utilisés sont ramassés au sol et traités par la station de traitement des eaux pluviales.



- Reprise de l'activité en 2022, après 2 années d'activité réduite (crise COVID)

07 Qualité des rejets des eaux pluviales (1/3)

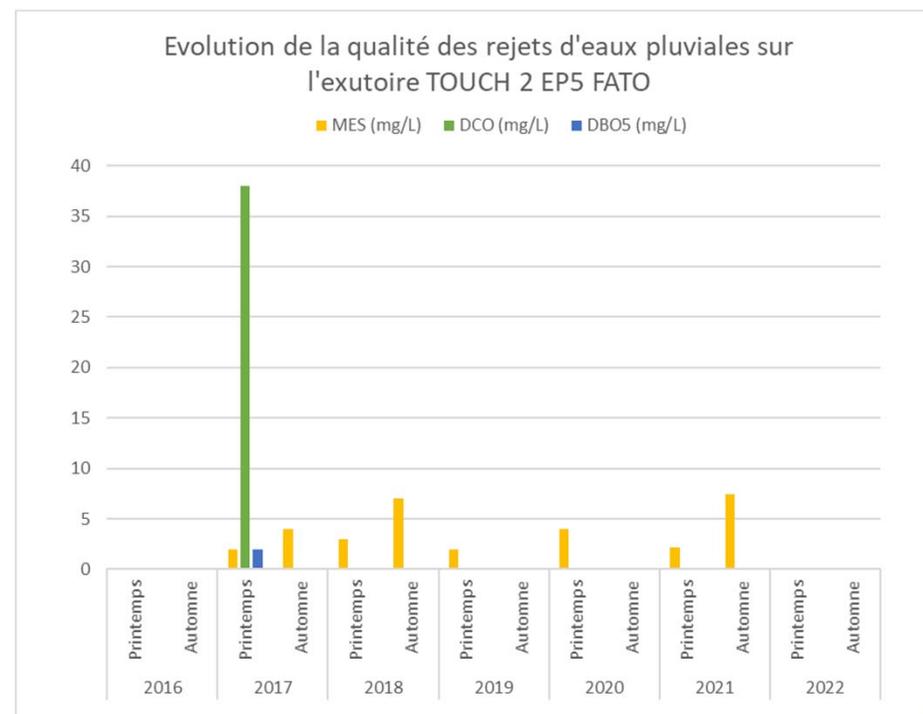
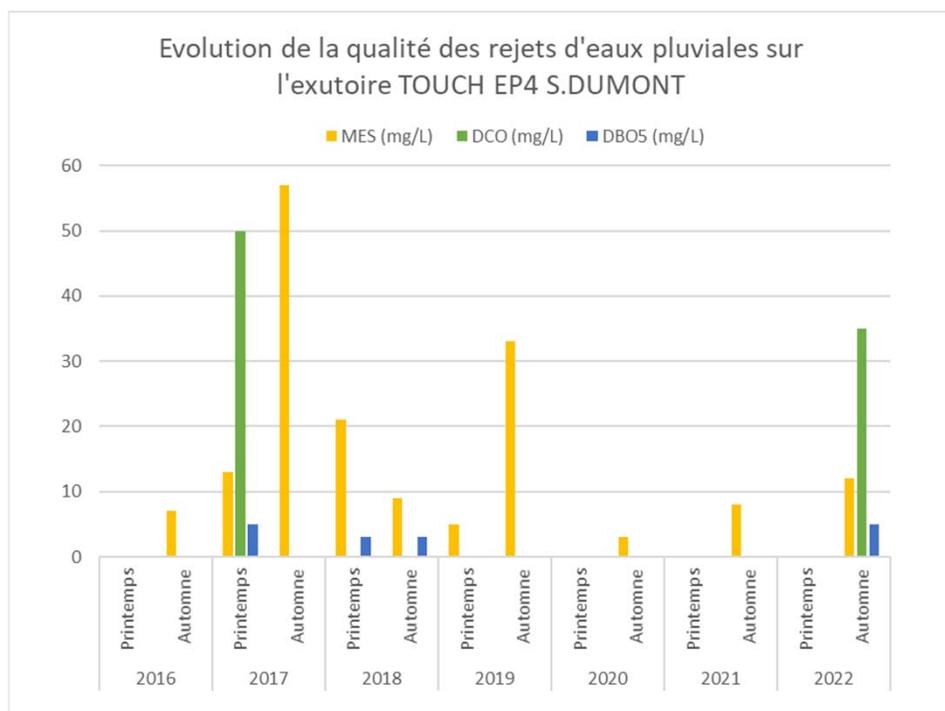
Les eaux pluviales collectées sur les zones imperméabilisées du bassin versant du Riou sont traitées par une station de traitement spécifique des eaux pluviales avant rejet au Riou. Les rejets sont soumis à des seuils définis par un arrêté d'autorisation.



- Aucun dépassement des seuils autorisés n'est observé.

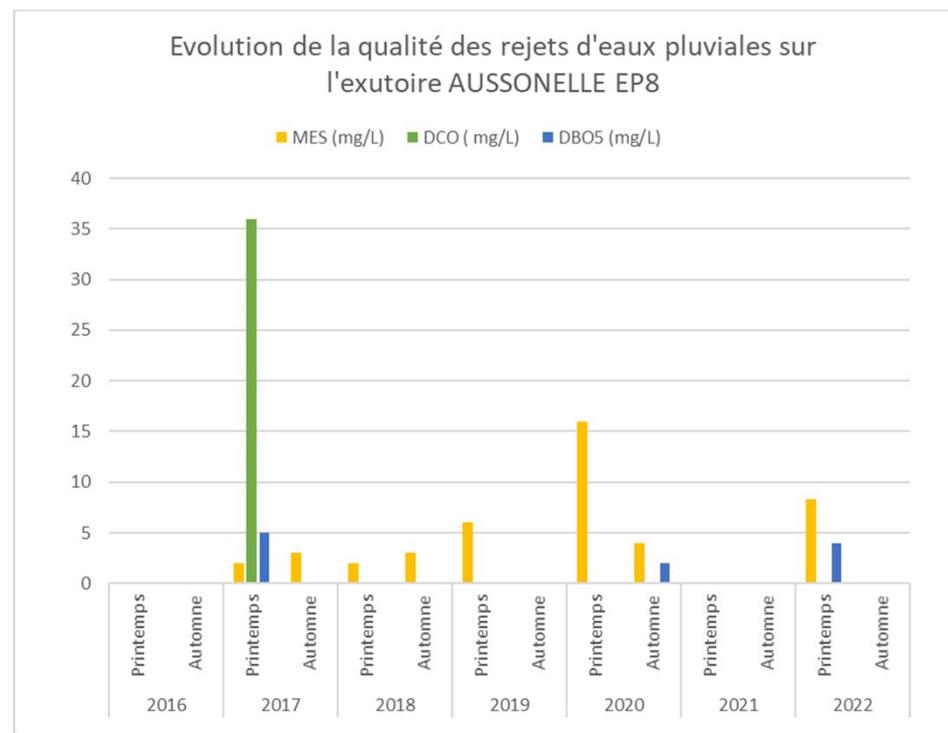
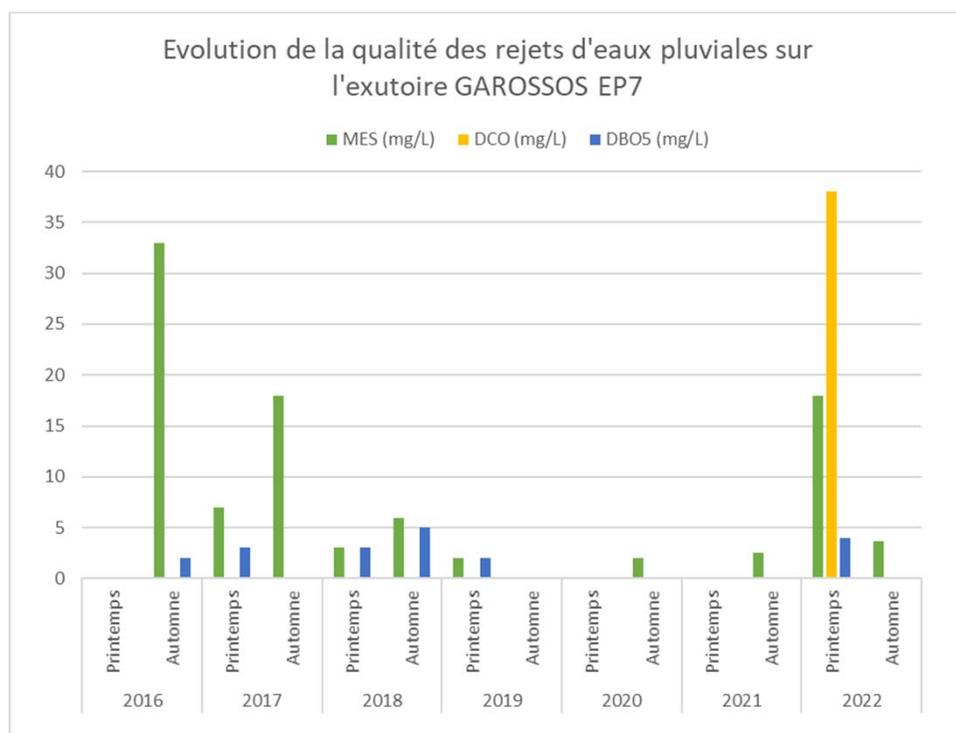
07 Qualité des rejets des eaux pluviales (2/3)

Les autres eaux pluviales collectées sur les zones imperméabilisées des autres bassins versants sont rejetés au milieu naturel et font l'objet d'une surveillance bi-annuelle dans le cadre d'un arrêté d'autorisation.



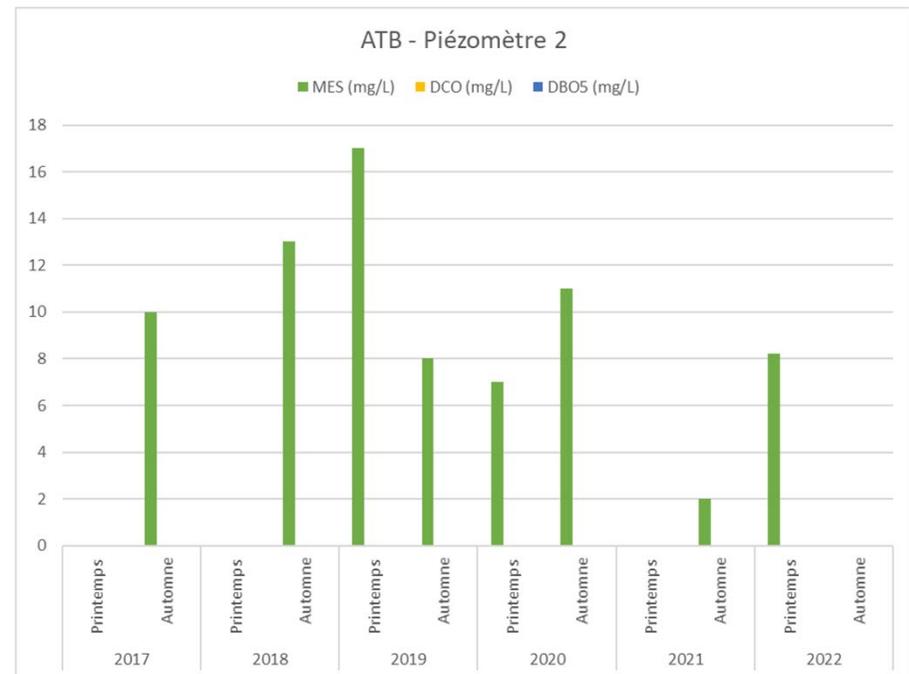
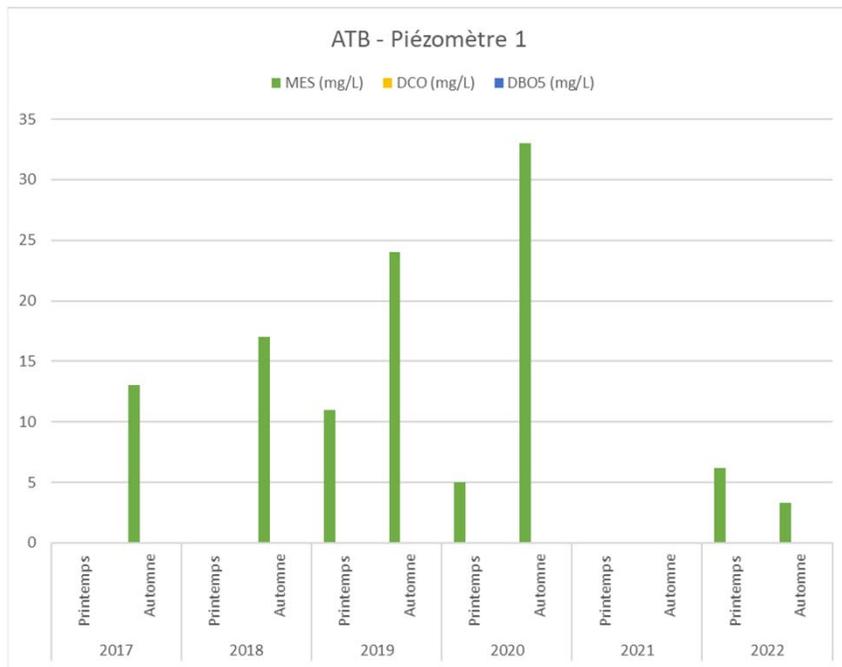
07 Qualité des rejets des eaux pluviales (3/3)

Les autres eaux pluviales collectées sur les zones imperméabilisées des autres bassins versants sont rejetés au milieu naturel et font l'objet d'une surveillance bi-annuelle dans le cadre d'un arrêté d'autorisation.



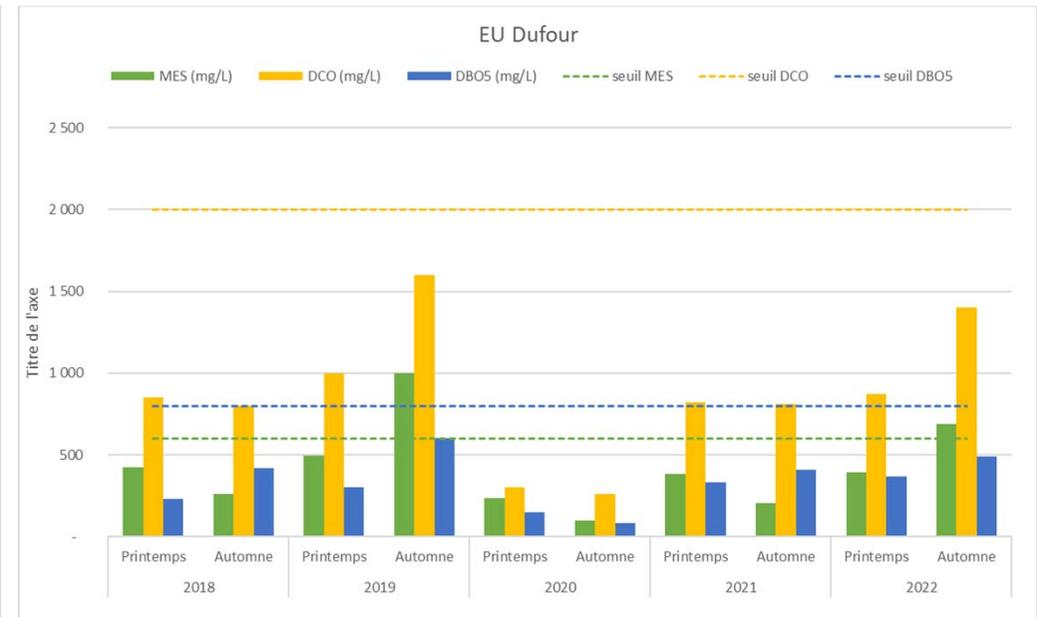
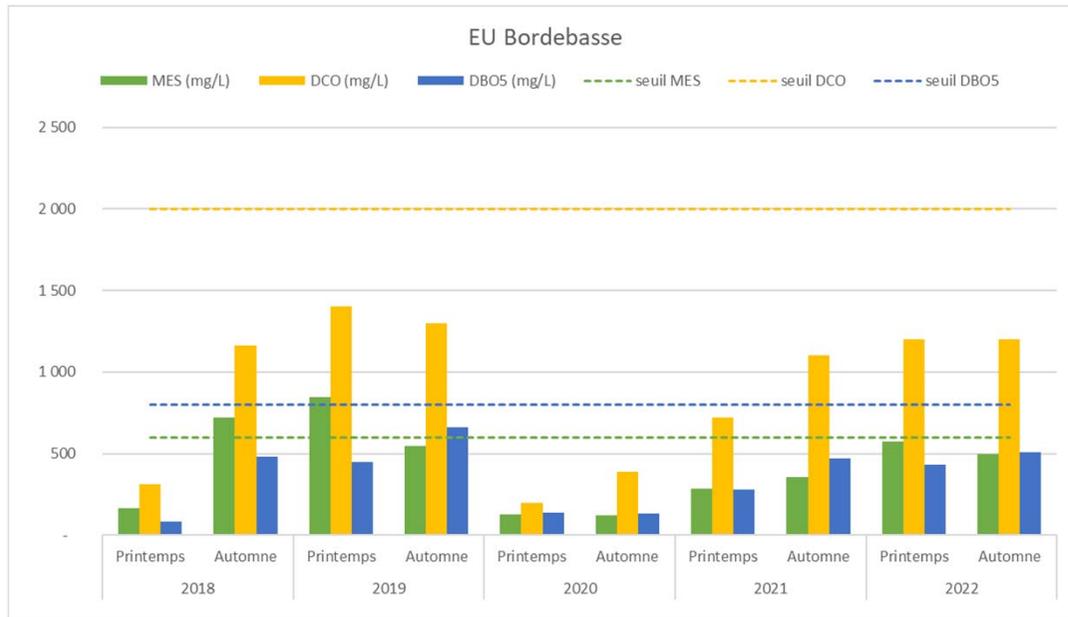
08 Qualité des eaux de nappes

Les eaux de nappe sont font l'objet d'une surveillance bi-annuelle dans le cadre d'un arrêté d'autorisation, pour identifier d'éventuelles pollutions.



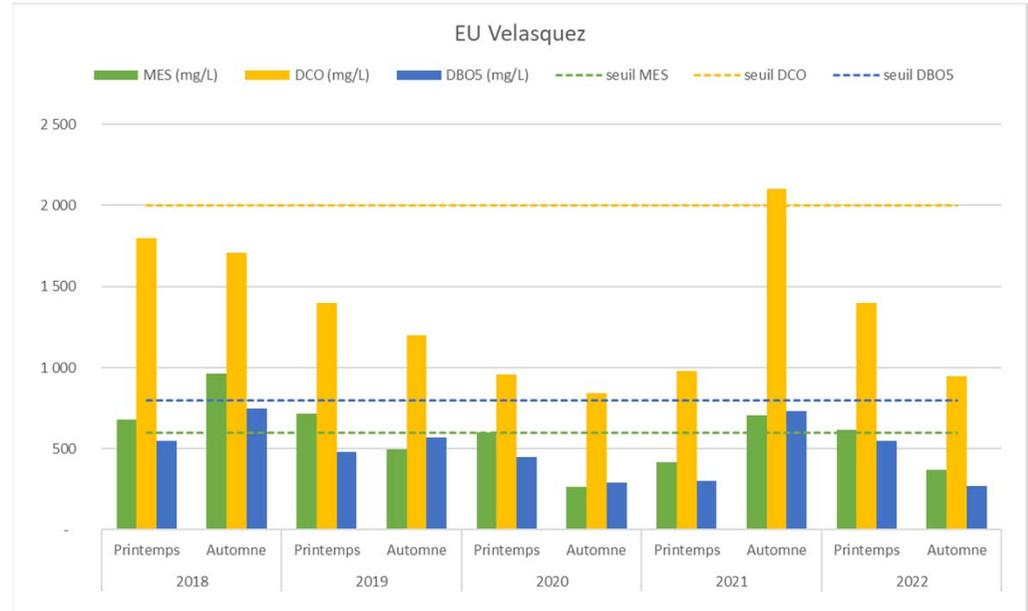
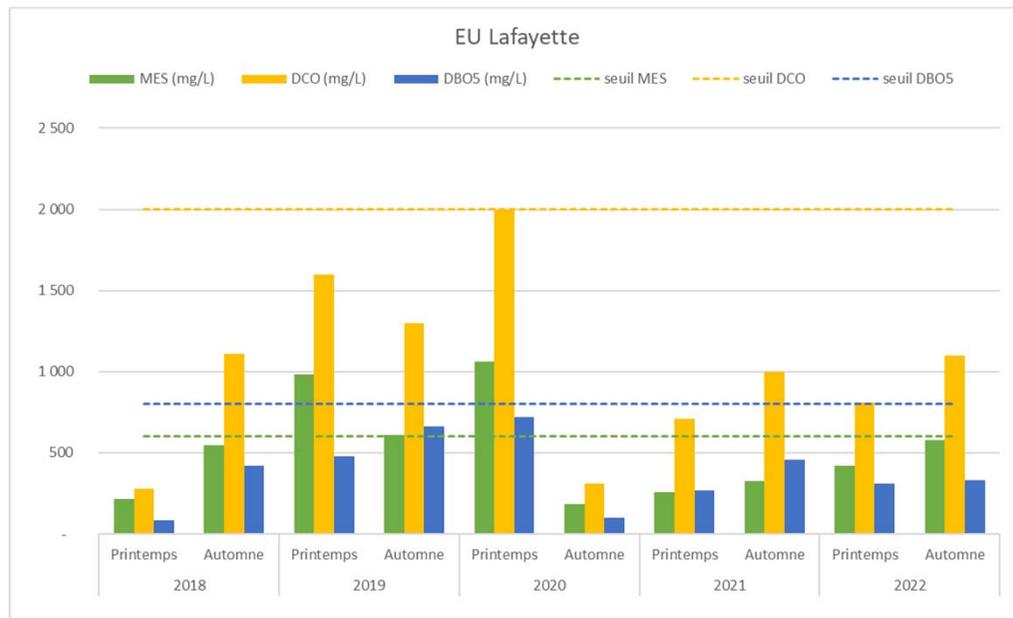
09 Qualité des rejets des eaux usées (1/2)

Les eaux usées collectées font l'objet de 2 campagnes de surveillance par an. Elles sont rejetées dans le réseau communal au niveau de 4 exutoires différents selon les conditions d'une autorisation de rejet.



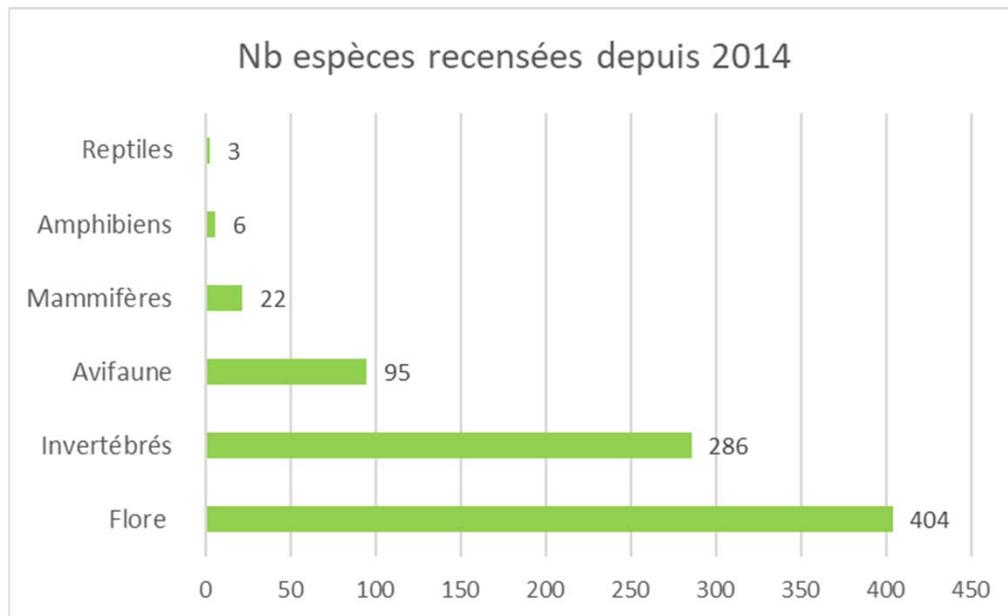
09 Qualité des rejets des eaux usées (2/2)

Les eaux usées collectées font l'objet de 2 campagnes de surveillance par an. Elles sont rejetées dans le réseau communal au niveau de 4 exutoires différents selon les conditions d'une autorisation de rejet.



10 Biodiversité

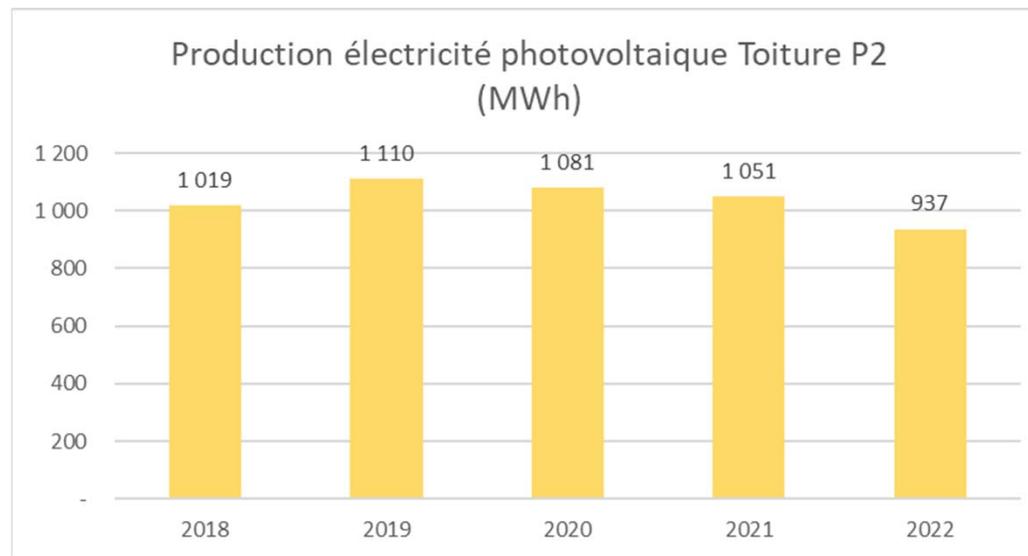
ATB réalise des inventaires réguliers de la biodiversité présente sur la plateforme. Près de 60% des surfaces sont des prairies aéronautiques. Un suivi annuel est réalisé en partenariat avec l'association Aéro-Biodiversité.



- Au total 816 espèces recensées depuis 2014
- 9 nouvelles espèces ont été recensées en 2022
- 30% des espèces recensées depuis 2014 ont été observées en 2022
- Oiseaux : 14 espèces présentent un statut de conservation
- Une gestion du milieu améliorée côté piste incluant des enjeux environnementaux et sécurité
- Entretien des zones en Zéro phyto depuis 2018

11 Production d'énergies renouvelables

Une centrale de production d'énergie solaire est installée depuis 2018 sur la toiture du parking à étages P2 (injection au réseau)



- La production annuelle d'énergie photovoltaïque de la centrale du P2 représente
 - ✓ 86% de la consommation du parking P2
 - ✓ 6% de la consommation de l'aérogare

12 Mobilité

Enjeux pour nos salariés, ceux de la plate-forme et les passagers

Promotion de modes alternatifs à la voiture solo

Vélo

Covoiturage

Transport en commun

Véhicule zéro émission

Animation, incitation, ...

FMD

Participation à des instances de gouvernance collaborative

PMIE

ECOMODE

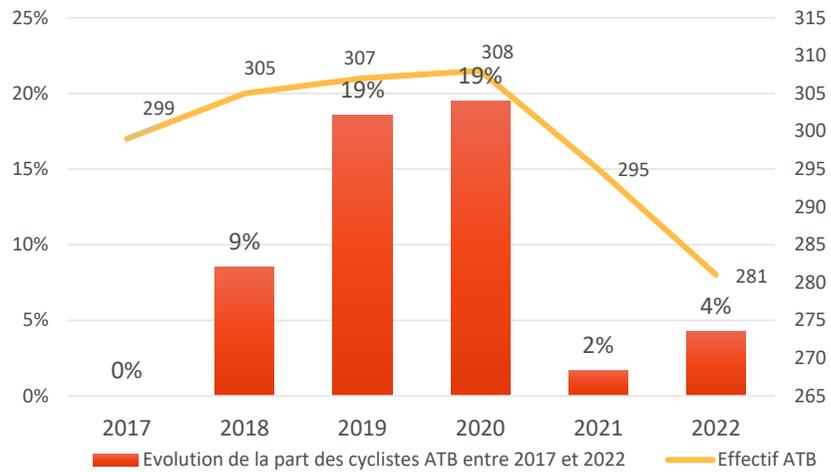
Comité des grands employeurs

Offre de substitution pendant l'arrêt du tram

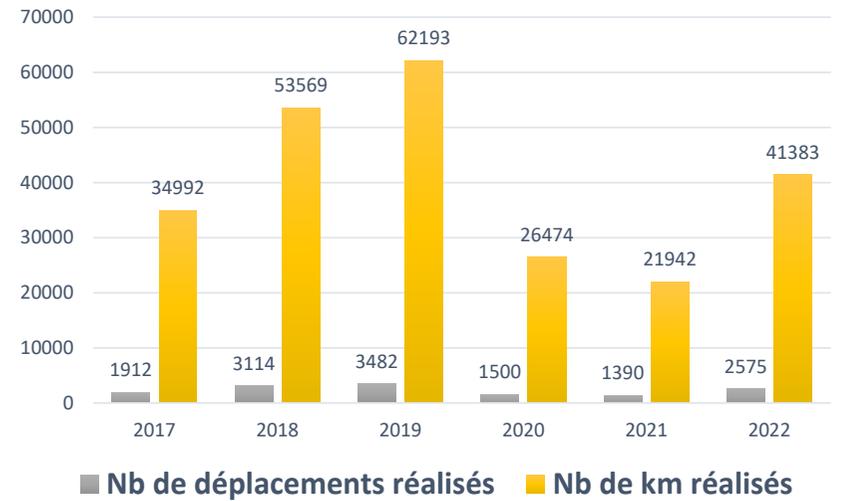
Vélo



Evolution de la part des cyclistes ATB entre 2017 et 2022



Evolution de l'usage du vélo entre 2017 et 2022

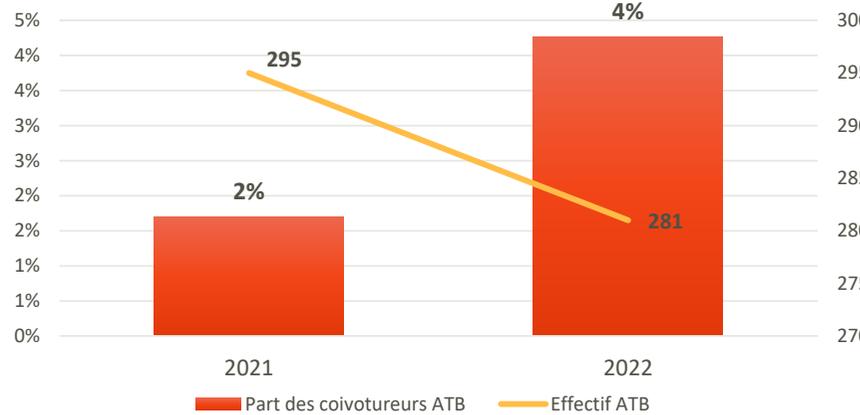


Source : Données RH-FMD

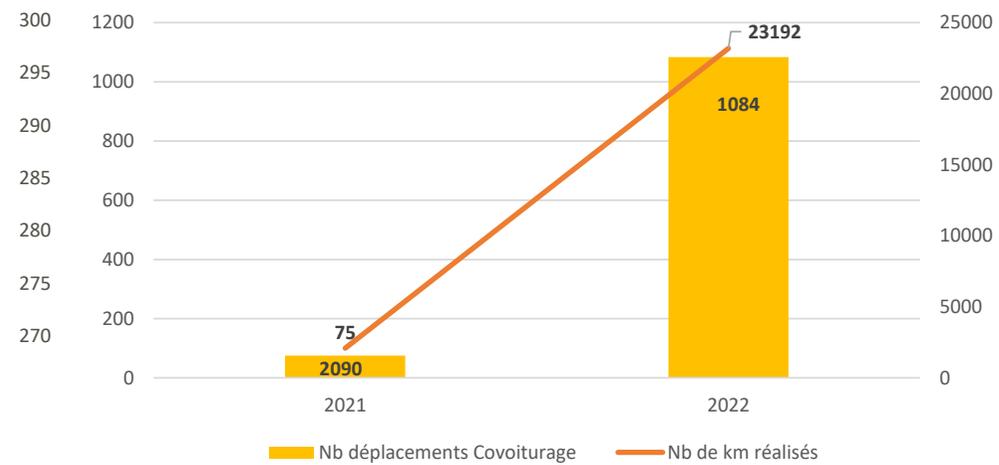


Covoiturage

Evolution de la part des covoitureurs ATB depuis 2021



Evolution de l'usage du covoiturage entre 2020 et 2022

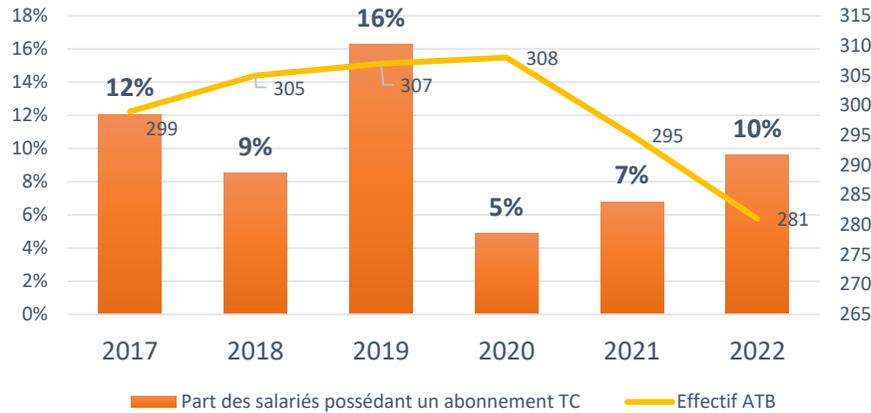


Source : Données RH-FMD



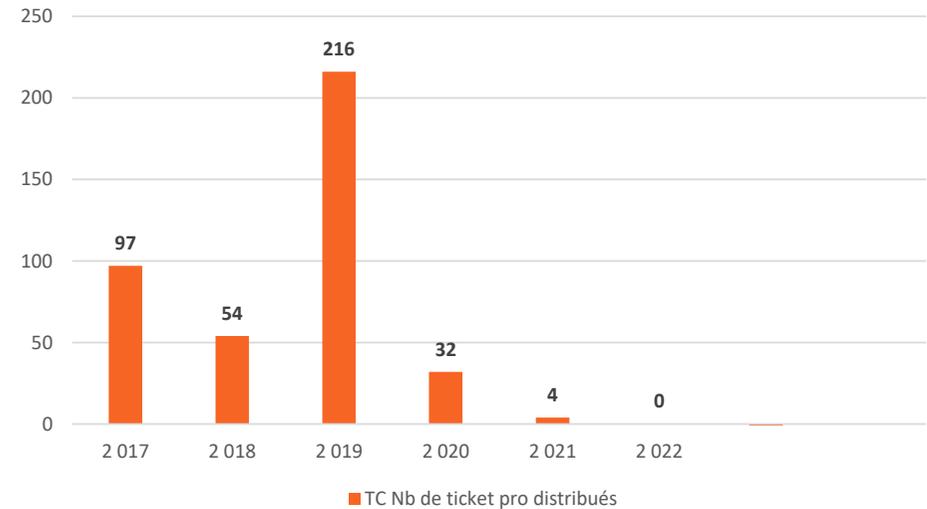
Transports en commun

Evolution de la part des salariés possédant un abonnement TC de 2017 à 2022



Source : Données RH – Prise en charge abonnement TC

TC Nb de tickets pro distribués entre 2017 et 2022



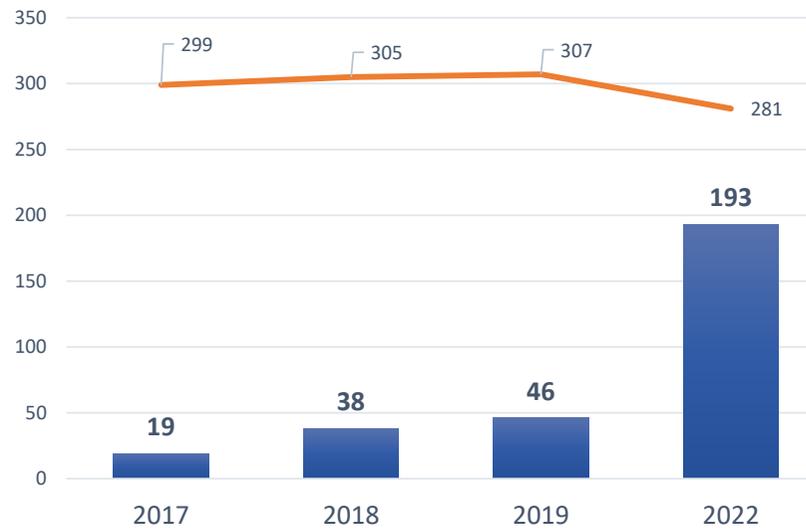
Source : Données MGX



Adaptation du mode de travail



Evolution du nombre de télétravailleurs
ATB de 2017 à 2022



Source : Données RH

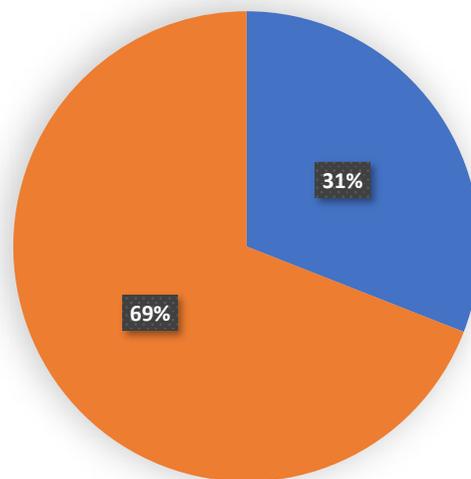
Données - À partir de septembre 2022



Véhicules électriques



Part de véhicules électriques ATB en 2022



■ Nombre de véhicules ATB ■ Nombres de véhicules électriques

Source : Données MGX





13 Bilan des émissions de GES 2022

Airport Carbon Accreditation

Engagements

ENGAGEMENT CARBONE Lutte contre le changement climatique Aéroport Toulouse-Blagnac

Considérant les recommandations du GIEC et face à l'urgence climatique, l'Europe, La France et le secteur du transport aérien se sont engagés à agir, dans leurs périmètres de responsabilité, pour limiter le réchauffement global.

Pleinement conscient de ces enjeux sociétaux, Aéroport Toulouse-Blagnac (ATB) œuvre au développement de son territoire et d'un transport aérien toujours plus performant et soucieux de réduire son empreinte environnementale.

Engagé depuis 2010 dans le programme Airport Carbon Accreditation, Aéroport Toulouse-Blagnac s'engage résolument à poursuivre la démarche au-delà du niveau 3 obtenu en 2019, pour atteindre le niveau 4 au plus tôt.

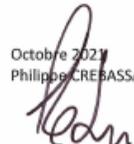
Avec la signature en septembre 2019 de la résolution Net Zéro de l'ACI Europe (Airport Council International), Aéroport Toulouse-Blagnac a également confirmé sa détermination à atteindre l'objectif zéro émission nette de CO2 au plus tard en 2050 (sans compensation).

Cet engagement est intégré dans la nouvelle stratégie CARE 2021-2025 de l'entreprise, à travers le Programme 3 « Renforcer l'insertion harmonieuse et durable au sein du territoire ».

Avec des actions tangibles, ATB a déjà prouvé sa capacité à réduire les émissions de GES de ses activités de 42% entre 2010 et 2019, avec une augmentation de 50% de passagers. Pour poursuivre la décarbonation des activités, Aéroport Toulouse-Blagnac mettra en œuvre les solutions adaptées, grâce à des projets partenariaux, aux évolutions technologiques et à des choix d'investissement judicieux.

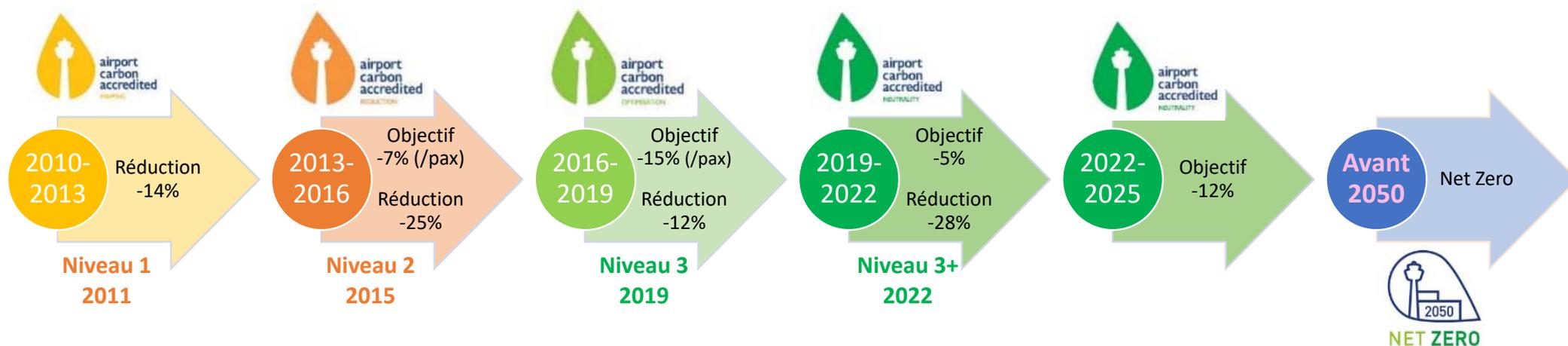
ATB mobilisera l'ensemble des partenaires de la plateforme pour participer collectivement à cette ambition, et placera la promotion de ces objectifs au centre du dialogue avec la communauté aéroportuaire.

Octobre 2021
Philippe CREBASSA


Président du Directoire

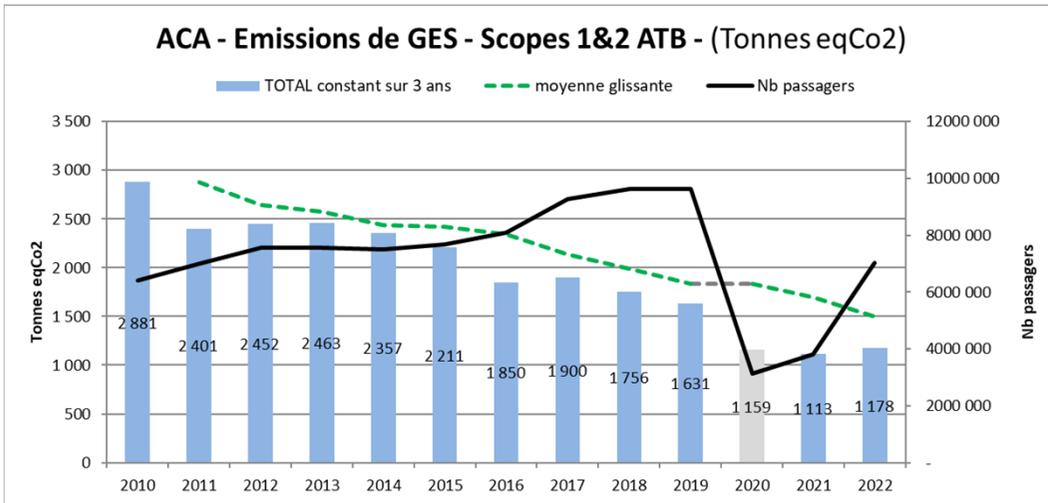
Objectifs (scopes 1&2)

Dans le cadre du programme Airport Carbon Accreditation, ATB s'est engagé depuis 2010 à réduire les émissions de GES de son périmètre.

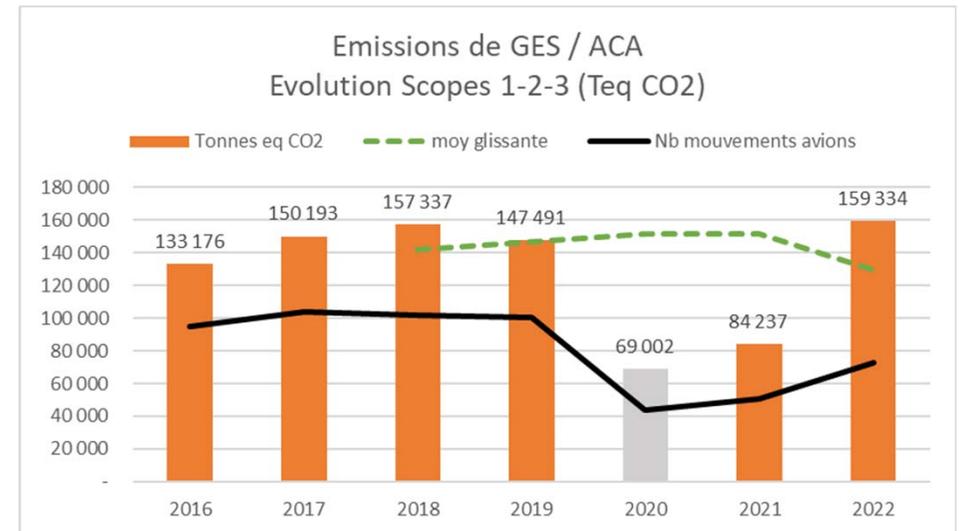


Emissions de GES

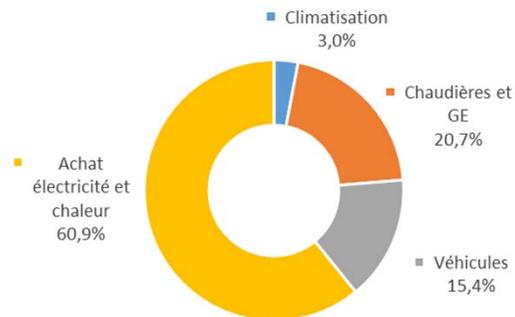
Scopes 1&2 (activités ATB)



Scopes 1-2-3 (toutes activités plateforme)

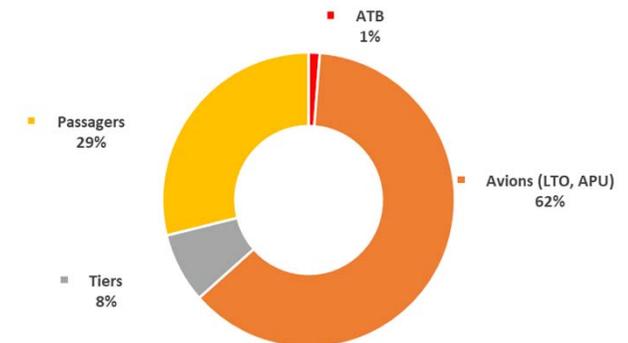


Emissions de GES / ACA 2022 - Scopes 1&2



- Les émissions des scopes 1 et 2 ont réduit de 59% depuis 2010 à fin 2022

Emissions de GES / ACA 2022 - Scopes 1-2-3



Emissions de GES

Scopes 1&2 (activités ATB)

Les actions de réduction réalisées sur la période 2017-2022 :

- Chaudières :
 - raccordement chaufferie biomasse des halls A-B-C
 - Récupération chaleur B7/27 et Hall D
- Elec :
 - Éclairage
 - Projet Efficience
- Véhicules :
 - aucune action
- Climatisation :
 - Nouveaux GF avec nouveaux fluides faible émission

Scopes 1-2-3 (toutes activités plateforme)

Les actions de réduction réalisées sur la période 2017-2022 :

- Restriction de l'usage des APU (dans AIP en 2017)
- 400Hz sur FOX Hall A (2018)
- Plan de mobilité (tram, covoiturage, vélo)
- Projet EFFICIENCE (2020-2021-2022)

Un club des partenaires est mis en place ainsi qu'une Charte d'engagement



Exemples d'actions mise en place par les partenaires :

- Compagnies** : procédures opérationnelles environnementales
- Assistants** : 100% tracma électriques, co-voiturage
- Loueurs** : 35% flotte électrique, 5 bornes de recharge sur base arrière
- Commerces** : couvert bambous, achats locaux, biodéchets
- Prestataires** : flotte de voitures électriques
- Services officiels** : flotte de voitures électriques

Programme Airport Carbon Accreditation



Un programme de réduction des émissions de gaz à effet de serre spécifiques aux gestionnaires d'aéroports



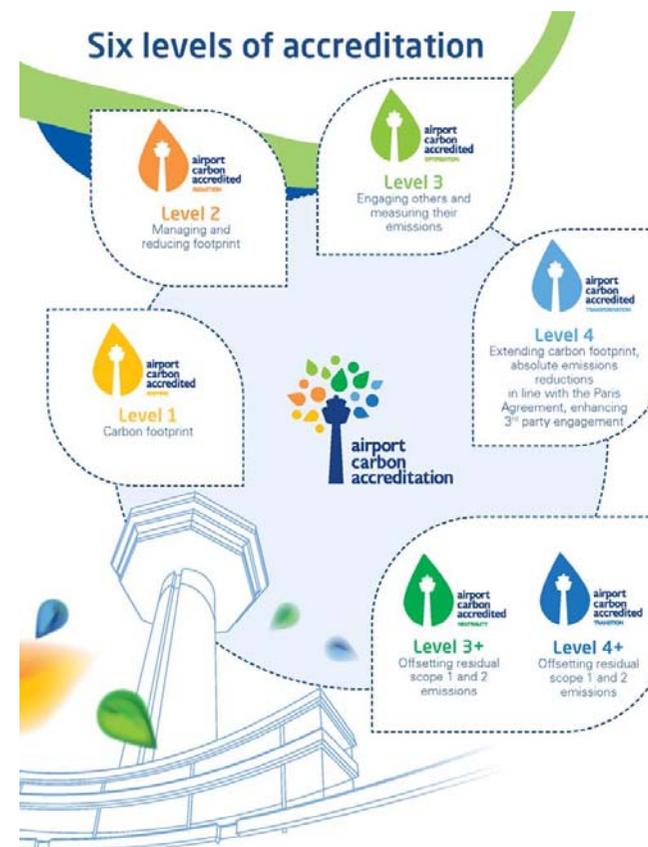
506 aéroports dans le monde (90 pays), soit 43,7% du trafic mondial de passagers



Programme créé par ACI en 2009



→ Objectif réduire les émissions de la plateforme en 6 niveaux d'engagement



Périmètre et les sources de GES

Scope	Source	Contrôle	Guide	Influence	GES
SCOPE 1	Sources fixes	Chaufferies gaz et groupes électrogènes			CO2, CH4, N2O
		Groupes froids et fluides frigorigènes			HFC
	Sources mobiles	Véhicules de service et engins spéciaux			CO2, CH4, N2O
SCOPE 2	Achat d'énergies	Achat électricité renouvelable			CO2
		Achat de chaleur renouvelable			CO2
SCOPE 3	Avions		Emissions à l'escale (APU)	Emissions cycle LTO (décollage, atterrissage, roulage)	CO2, CH4, N2O
	Source mobiles	Déplacements professionnels ATB			CO2, CH4, N2O
			Déplacements domicile-travail du gestionnaire	Déplacement domicile-travail des employés des tiers	CO2, CH4, N2O
			Ground support Equipment (GSE)		CO2, CH4, N2O
				Déplacements des passagers vers et depuis l'aéroport	CO2, CH4, N2O
	Déchets		Traitement des déchets		CO2, CH4
Achat d'énergies	Electricité revendue aux tiers			Achat d'électricité des tiers	CO2

Méthodologie normée

- Calculs : Emissions GES = Donnée d'activité x Facteur d'émission
- Audit externe tous les 2 ans
- Un référentiel qui intègre les normes internationales en vigueur :



Centre de ressources sur les bilans de gaz à effet de serre



ISO 14064



GREENHOUSE
GAS PROTOCOL



merci
de votre attention

AÉROPORT
toulouse blagnac 